



HALLE DE SPORTS DE LA RIVERAINE

NEUCHÂTEL - NE

Maîtres de l'ouvrage

Ville de Neuchâtel
Direction de l'instruction publique

République et canton
de Neuchâtel
Département de l'éducation,
de la culture et des sports

Représentation du
maître de l'ouvrage :
Service des bâtiments de
la Ville de Neuchâtel

Architectes

Geninasca-Delefortrie SA
Architectes FAS-SIA
Rue Place-d'Armes 3
2000 Neuchâtel

Oeuvre artistique

Christian Robert-Tissot
Rue des Vollandes 13
1207 Genève

Ingénieurs civils

AJS Ingénieurs civils SA
Rue Place-d'Armes 5
2000 Neuchâtel

Ingénieur bois

Chabloz et partenaires SA
Avenue du Grey 58
1018 Lausanne

Bureaux techniques

Electricité :
ACE Bureau technique
en électricité Sàrl
Alain Cosandier
Faubourg 18
2056 Dombresson

Chauffage - Ventilation
Sanitaire :
TP SA

Rue F.-C.-de-Marval 4a
2000 Neuchâtel

Géomètre :
MAP Géomatique SA
Route des Gravières 26
2012 Auvier

Coordonnées

Rue du Littoral 1
2000 Neuchâtel

Conception 1998

Réalisation 2005

Photos

Réalisation moderne sur le plan de sa conception architecturale et technique, le bâtiment exprime clairement ses fonctions et s'inscrit en continuité de la logique urbanistique du lieu.



Historique - Situation

Élément de rééquilibrage dans un site urbanistiquement hétérogène. Edifiée en un plus de deux ans, la salle de sports de Rivaraine prend place dans le secteur du "Nid-du-Crô" et constitue l'un des éléments majeurs du redéveloppement entrepris par la Ville après l'Expo.02, le long des rives du lac.

Sa position en retrait de la rue de la Maladière, entre la rue Pierre-à-Mazel, au nord, et la rive du lac, au sud, libère un important espace qui, aménagé, prolonge la zone de verdure autour des immeubles locatifs existants, tout en offrant un lieu polyvalent, devant l'entrée de la triple salle.

Le projet réalisé résulte d'un concours d'architecture. Classé premier sur cinquante-sept propositions, le projet "Coques en stock" renvoie à l'esprit du lieu, à la présence du lac et des hangars alentours, favorisant le rééquilibrage du site, lequel se caractérise par un urbanisme aléatoire.

Implantation, orientation et compacité de l'architecture contribuent à l'assise correcte de la nouvelle réalisation dans l'environnement construit, où elle se distingue et se fond à la fois, en suivant la logique du lieu. Sur le toit de la salle, l'oeuvre de l'artiste genevois Christian Robert-Tissot conjugue au présent le verbe respirer.





Programme

Halle sportive divisible et 1'500 spectateurs assis.

La halle triple est divisible en trois salles simples, le programme de la construction incluant aussi vestiaires, douches et sanitaires destinés aux sportifs et au public, ainsi qu'une infirmerie. Les locaux techniques usuels, un dépôt, un local pour le concierge, une salle de théorie/local de presse, des locaux à déchets, nettoyage et dépôt boissons, de même qu'une plate-forme de télévision, complètent les infrastructures.

Le hall d'entrée pour sportifs et visiteurs donne accès aux gradins et comprend une zone vestiaires, une zone caisse et un espace café/bar. La capacité d'accueil pour les spectateurs est de 1'500 places assises, dont la moitié en gradins fixes et l'autre en gradins rétractables.

Un grand local à matériel donne sur les trois salles et réserve un accès direct à l'extérieur au sud du bâtiment. Une esplanade permettant le parage des deux-roues est aménagée en prolongement de l'espace vert existant. Pour terminer l'intégration de la construction dans le tissu existant, une allée d'arbres s'aligne au sud du terrain de la Riveraine.

Ainsi l'enveloppe du bâtiment est-elle constituée de trois façades borgnes, tandis que, seules sont vitrées, la face d'entrée et les prises de lumière zénithales en forme de coques de bateau renversées, orientées au nord.

Cette option majeure sur le plan de l'expression architecturale comme sur celui de la technique énergétique, assure une image cohérente et forte, de même qu'une lecture aisée des fonctionnalités, tout en répondant de façon adéquate aux attentes formulées en fait de qualité d'éclairage naturel et de gestion des charges thermiques.

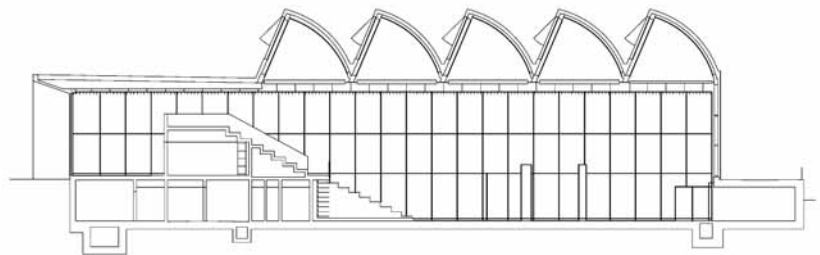
En ce qui concerne ce dernier aspect, le surdimensionnement délibéré des isolations par rapport aux normes en vigueur, s'inscrit dans le train des mesures passives et actives qui débouchent sur une demande en énergie de chauffage inférieure à 4 équivalents litres de mazout par m² chauffé et par année (130 MJ 1a). L'énergie de chauffage est fournie par le CUM, Chauffage Urbain de la Maladière.

Coupe transversale

Projet

Compatibilité des aspects architecturaux et énergétiques. De par sa réalisation formelle et matérielle, le projet renvoie à l'esprit du lieu, lequel se caractérise essentiellement par la présence du lac.

Le système constructif proposé répond à une volonté d'expression architecturale forte. La conception s'adapte par ailleurs aux exigences de la gestion des énergies, de telle sorte que cette problématique puisse être largement prise en compte au moyen de mesures passives.





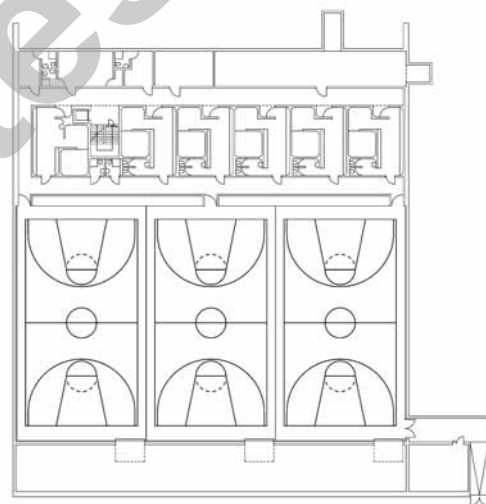
Parallèlement, trois systèmes de ventilation assurent le renouvellement d'air du complexe: ils agissent respectivement sur les salles, pour l'usage courant, dans les vestiaires et douches et lors de manifestations réunissant du public. Pourvus d'échangeurs de chaleur, ces circuits sont à l'origine d'un apport complémentaire d'énergie thermique, associé au système de chauffage.

Enfin, l'eau chaude pour les douches est obtenue à partir de l'énergie solaire et l'eau de pluie est récupérée pour être utilisées dans les chasses des wc. Dans la perspective du développement durable, les matériaux naturels mis en œuvre prennent une place prépondérante, le bois en particulier est abondamment utilisé pour divers éléments de la construction.

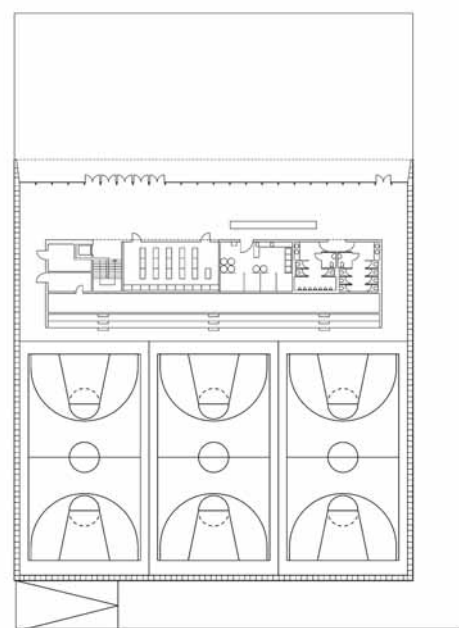
A l'extérieur, dans la logique de continuité urbanistique choisie, les aménagements reprécisent l'existant et le complète avec un minimum de moyens, tout en augmentant les surfaces de délassement arborisées.



Niveau inférieur



Niveau rez





Caractéristiques

Surface brute de planchers :	3'185 m2
Emprise au rez :	2'125 m2
Volume SIA :	30'762 m3
Coût total :	15'036'765.-
Coût au m3 SIA (CFC2) :	392.-
Places de parc extérieures :	14
Places de parc deux-roues :	58

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Maçonnerie en béton armé	F. PIEMONTESE SA 2052 Fontainemelon	Revêtement de sols de gymnastique	FLOORTECH GmbH + PACCAUD ALEXANDRE Sàrl 1031 Mex
Charpente - Constructions bois	Consortium TSCHÄPPÄT-AIASSA GAILLE CONSTRUCTION SA 2087 Cornaux	Plâtrerie - Peinture	FREPA AG 2504 Bienne
Eléments préfabriqués	ELEMENT AG TAFERS 1712 Tafers	Peinture intérieure	BUSCHINI SA 2000 Neuchâtel
Ferblanterie - Etanchéité	DENTAN SA 2000 Neuchâtel	Portes intérieures en bois	MENUISERIE GOLAY & JEANNERET 2108 Couvet
Installations électriques	VUILLIOMENET ELECTRICITE SA 2000 Neuchâtel	Plafonds en bois Revêtement de parois en bois	FOURNIER STEINER SA 1008 Prilly
Distribution de chaleur Installation de ventilation	AXIMA SA 2000 Neuchâtel	Portes tout-verre et séparations	KAUFMANN 2000 Neuchâtel
Installations sanitaires	KÄSLIN ERNEST SA 2017 Boudry	Equipement Audio	AXCESS Sàrl PRO AUDIO EQUIPMENT 2000 Neuchâtel
Clôture - Serrurerie	CLOTURALU 2105 Travers	Engins de gymnastiques	ALDER + EISENHUT AG 9642 Ebnet-Kappel
Constructions métalliques Séparations - Grilles - Serrurerie	ROMANG SERRURERIE 2000 Neuchâtel	Panneaux de chantiers	INOX GRAPHIC DESIGN SA 2000 Neuchâtel
Ascenseurs	SCHINDLER ASCENSEURS SA NEUCHÂTEL 2000 Neuchâtel	Aménagements extérieurs	F. BERNARCONI & CIE SA + S. FACCHINETTI SA 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Chapes intérieures sols sans joints	WALO BERTSCHINGER SA 1025 St-Sulpice	Arrosage automatique	MATTHEY BERNARD 1510 Moudon
Carrelages	ZUCCHET SA 2034 Peseux	Comptoir de débit	A. ROCHAT SA 2053 Cernier